| Halte au Harcèlement – Outils concrets pour agir et réagir en milieu professionnel  |
| --- |
| **Public**  | Membre du CSE – Référent Harcèlement – Manager – Tout salarié souhaitant être formé à la prévention du Harcèlement morale et sexuel en entreprise  |
| **Prérequis** | Prérequis nécessaires : Aucun |
| **DISPOSITIONS PRATIQUES** | Effectif maximum : 12 participants |
| **Modalités et délai d’accès**  | Inscription par mail ou téléphone : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session |
| **Présentation générale****(Problématique, intérêt)** | **Problématiques adressées****Juridique et conformité** : Répond aux obligations légales des entreprises dans un contexte de renforcement des sanctions.**Managériale** : Aide les managers à distinguer management exigeant et harcèlement, avec des outils d'intervention adaptés.**Organisationnelle** : Traite les facteurs systémiques favorisant le harcèlement, au-delà des comportements individuels.**Humaine** : Prend en compte la souffrance des victimes et la complexité psychologique des situations.**Intérêts de la formation****Équilibre théorie-pratique** : Alterne contenus juridiques rigoureux et outils directement applicables.**Forte dimension participative** : Activités interactives favorisant l'appropriation durable des compétences.**Outils prêts à l'emploi** : Fiches pratiques immédiatement utilisables après la formation.**Approche préventive globale** : Vision complète touchant tous les niveaux de l'organisation.**Ancrage dans le réel** : Cas inspirés de situations professionnelles authentiques.**Évaluation structurée** : QCM final validant objectivement les acquis. |
| **Objectifs** | Connaître les mécanismes du harcèlement moral et sexuel pour les professionnels afin de prévenir et traiter efficacement ces situations en utilisant des outils juridiques et psychosociaux adaptés. |
| **Modalités pédagogiques** | **Moyens pédagogiques :**• Matériel de vidéo projection et paperboard• Support de cours délivré à chaque participant. • Travaux pratiques (jeux de rôles ) • Projection de vidéo (mini film proposé par l’ANACT/ MIPROF) **Méthodes :** * Théorique et Active,

**Modalités :**Présentiel, distanciel, suivant la demande des clientsPoint en amont de la formation avec restitution du besoin client.Point en fin de journée de formation, recueil des impressionsÉvaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l’écart éventuel, formalisation d’une régulation sur les points soulevés. |
| **Moyens d’encadrement de la formation** | L’OF s’engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L’animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel.Cette animation s’appuie sur une alternance d’exposés théoriques et pratiques. |
| **Compétences / Capacités professionnelles visées** | À l'issue de la formation, les participants seront capables de :Volet "Connaissances"Maîtriser les définitions légales du harcèlement moral et sexuelDistinguer le harcèlement d'autres situations professionnelles complexesConnaître les obligations légales des différents acteursIdentifier les profils de harceleurs et les dynamiques de groupe à risqueComprendre l'impact psychologique du harcèlement sur les victimesVolet "Savoir-faire"Repérer les signaux d'alerte précoces des situations de harcèlementMener un entretien d'écoute avec une personne se disant victimeIntervenir de façon adaptée en tant que témoin de comportements inappropriésIntégrer le risque harcèlement dans le Document Unique d'Évaluation des RisquesConcevoir et déployer un dispositif de prévention et de traitement adaptéVolet "Savoir-être"Adopter une posture d'écoute active et sans jugementFaire preuve d'empathie tout en maintenant une distance professionnelleCommuniquer de façon assertive face aux comportements problématiquesMontrer l'exemple par des comportements respectueuxDévelopper une vigilance bienveillante au sein du collectif de travail |
| **Durée** | Durée totale : 1 journée soit 7H00  |
| **Dates** | Dates à convenir avec le client |
| **Lieu(x)** | Chez le client |
| **Coût par participant** | Prix : A partir de 450 euros HT / personne en INTERNous consulter pour une formation en INTRA  |
| **Accessibilité** | Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap.Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d’handicap.Contact référent handicap : Aurélie Grandadam, aurelie@ag-consulting-formations-alsace.com |
| **Responsable de l’action,****Contact** | Aurélie Grandadam, aurelie@ag-consulting-formations-alsace.com |
| **Formatrice** | Aurélie GRANDADAM est diplômée d’un Master en Management des Entreprises et d’un DU De Psychologie de l’Homme au travail. La formation doit être placée sous le contrôle d’un formateur qui intervient effectivement dans le processus d’acquisition des compétences. Il doit avoir des qualités en adéquation avec le domaine concerné et agir pour le compte d’un organisme de formation déclaré. |
| **Suivi de l’action** | Émargement des stagiaires par demie journée Attestation de compétences délivrée en fin de formation si note QCM supérieur à 10/20 |
| **Évaluation de l’action** | Évaluation des acquis par QCMÉvaluation de la prestation de formation **« à chaud »** en fin de formation. |
| **Indicateurs de résultats et de performance** | Taux de satisfaction : Taux de réussite aux évaluations des acquis : \*Données mises à jour en avril 2025  |